



HAL
open science

Migrants modestes ou précaires : quel poids dans la “ renaissance rurale ”, pour quels profils sociaux et parcours individuels ?

Françoise Cognard, Pierre Pistre

► To cite this version:

Françoise Cognard, Pierre Pistre. Migrants modestes ou précaires : quel poids dans la “ renaissance rurale ”, pour quels profils sociaux et parcours individuels ?. Colloque la Renaissance rurale d’un siècle à l’autre,, May 2016, Toulouse, France. hal-01950092

HAL Id: hal-01950092

<https://hal.science/hal-01950092v1>

Submitted on 11 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Françoise COGNARD

UMR CNRS GEOLAB, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France

Pierre PISTRE

Équipe d'accueil Lab'Urba, Université Paris-Est Créteil, France

MIGRANTS MODESTES OU PRÉCAIRES : QUEL POIDS DANS LA « RENAISSANCE RURALE », POUR QUELS PROFILS SOCIAUX ET PARCOURS INDIVIDUELS ?

Introduction

En France, les derniers recensements de la population ont confirmé la réalité de la « renaissance [démographique] rurale » amorcée dans les années 1970 (Kayser, 1990), tant dans la durée que par son expansion spatiale. Le retournement de tendance est surtout le fait de l'amélioration des soldes migratoires, même si un tassement s'observe au cours des années 2000 (tableau 1 ; Pistre, 2016). Or, si une large part du renouveau est liée au développement de migrations résidentielles (Dedeire *et al.* 2011 ; Pistre, 2012) ou d'agrément (Cognard, 2010 ; Martin *et al.* 2012), la diversification des profils de migrants a conduit également à l'installation de populations modestes, voire clairement en difficulté économique. Ces migrants ont jusqu'à présent été peu étudiés dans la littérature scientifique française ; ils restent mal connus et leur poids controversé dans la dynamique dominante de croissance démographique.

Comment expliquer ce phénomène et comment s'articule-t-il avec les autres migrations vers les campagnes ? Doit-on y voir des choix de vie réels ou surtout une extension de la ségrégation urbaine repoussant ces populations vers des périphéries de plus en plus lointaines ? Nous proposons d'analyser spécifiquement ces nouveaux résidents des campagnes sur la période des années 2000, en articulant analyses quantitatives nationales et enseignements d'enquêtes locales. Les premières sont menées à partir des données de recensement les plus récentes disponibles (RP 2008, collecte entre 2006 et 2010) et d'informations « indirectes »¹ sur le profil des migrants. Les résultats qualitatifs reposent de leur côté sur des enquêtes de terrain menées dans trois départements (Ariège, Drôme, Nièvre) pour une thèse de géographie.

1. Méthodologie

1.1 Définitions et critères de mesure de la précarité

Pour analyser ce phénomène nous avons choisi d'utiliser des termes génériques, sans rentrer dans de longs débats sur des questions de définitions et d'approches de la pauvreté en milieu rural qui ne sont pas au cœur de notre propos (Séchet, 1996 ; Mathieu, 1997 ; Boulineau, Bonérandi, 2014 ; Tallon, 2015). En parlant de « migrants modestes » ou « précaires », nous considérons de manière assez large toutes les personnes en situation de fragilité sociale et/ou économique². D'un point de vue statistique — après examen des potentialités offertes dans les variables du recensement de la population —, trois entrées sont retenues comme indicateurs de précarité : par rapport (1) à la situation

¹ Le recensement français ne renseigne pas notamment sur les revenus des individus ou des ménages.

² Comme l'ont bien démontré les travaux de R. Castel (1995), la notion de précarité renvoie à l'absence d'une ou plusieurs sécurités, spécialement face à l'emploi, mais également face à l'insertion sociale, les statuts sociaux se définissant selon lui à partir de deux principaux critères : le rapport au travail et ce qu'il nomme l'insertion relationnelle. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, col. L'espace du politique, 1995, cité in Pagès A., *La pauvreté en milieu rural*, Thèse de sociologie, Paris V, 2000, p. 7.

professionnelle (chômeurs), (2) à la situation familiale (familles monoparentales) et (3) à la situation de logement (habitat de fortune). Lors des enquêtes de terrain nous avons également fait le choix d'utiliser des expressions relativement larges auprès de nos interlocuteurs (« populations en difficulté » ou « populations fragilisées »), afin de recouvrir des réalités diverses et ainsi affiner progressivement notre typologie. Pour les entretiens nous avons ainsi pris en compte toute personne en situation de fragilité économique et/ou sociale, temporaire ou durable, pour des raisons à la fois financières, en particulier du fait d'une exclusion de l'emploi, mais également parfois familiales, voire médicales, en provenance de l'étranger ou d'un autre département que celui où elle s'était installée.

1.2 Du national au local, périmètres géographiques et tendances démographiques

Tableau 1 : Évolutions naturelles et migratoires en France métropolitaine depuis les années 1970

Typologie spatiale (Unités Urbaines 2010, puis Aires Urbaines 2010)	Taux de croissance moyen annuel de la population (TCMA, %) dû au solde naturel (SN) ou au solde migratoire apparent (SMa)							
	1968-1975		1975-1990		1990-2007		2007-2012	
	SN	SMa	SN	SMa	SN	SMa	SN	SMa
Espace peu dense... (hors des Unités Urbaines de 10.000 habitants et plus)	+ 0,1	- 0,1	0,0	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,7
... des grandes aires urbaines	+0,2	+0,4	+ 0,2	+ 1,2	+ 0,3	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,7
... des petites et moyennes aires urbaines	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,2	0,0	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	+ 0,3
... des autres communes multipolarisées	0,0	- 0,8	- 0,2	+ 0,2	- 0,1	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,7
... des communes isolées hors influence des pôles	- 0,2	- 0,7	- 0,4	0,0	- 0,5	+ 0,5	- 0,4	+ 0,6
Espace dense (UU de 10.000 habs et plus)	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,6	- 0,2	+ 0,5	- 0,1	+ 0,5	- 0,2

Source : Insee, recensement de la population 1968, 1975, 1990, 2007 et 2012 (exploitation principale)

Tableau 2 : Évolutions naturelles et migratoires dans le Diois, le Morvan et le Séronais depuis 1968

Terrains	Taux de croissance moyen annuel de la population (TCMA, %) dû au solde naturel ou au solde migratoire apparent							
	1968-1975		1975-1990		1990-2007		2007-2012	
	SN	SM	SN	SM	SN	SM	SN	SM
Diois	- 0,5	- 0,5	- 0,3	+ 0,4	- 0,3	+ 0,9	- 0,2	+ 0,7
Morvan	- 0,8	- 0,6	- 1,1	+ 0,0	- 1,1	+ 0,5	- 1,0	+ 0,3
Séronais	- 0,9	- 0,2	- 0,9	- 0,1	- 0,8	+ 1,0	- 0,5	+ 0,6

Source : Insee, recensement de la population 1968, 1975, 1990, 2007 et 2012 (exploitation principale)

Pour faciliter la reconnaissance des tendances observées, nous privilégions pour l'analyse nationale quantitative l'utilisation des grilles spatiales de référence produites par l'Insee, en Unités Urbaines et en Aires Urbaines (Pistre, 2016). Plus précisément, nous distinguons deux espaces génériques, l'espace dense et l'espace peu dense en France métropolitaine, en fonction de l'appartenance ou non aux Unités Urbaines de 10 000 habitants et plus. Le premier espace était composé de 4 164 communes pour 40 865 276 habitants au recensement 2012 ; la partie la moins dense du territoire français, sur laquelle portera notre étude, rassemblait 32 388 communes pour 22 502 427 habitants. De plus, afin de décomposer les tendances démographiques internes à l'espace peu dense, nous utilisons les catégories des aires urbaines pour distinguer quatre configurations spatiales : les communes (1) exclusivement des couronnes des grandes aires urbaines, (2) majoritairement des couronnes des petites et moyennes aires urbaines, (3) multipolarisées par plusieurs aires urbaines, et (4) dites isolées et hors influence des pôles par l'Insee. En définitive, l'espace peu dense se caractérise par des croissances démographiques significatives de la population depuis les années 1970 (Pistre, 2016). Le levier de croissance est avant tout migratoire, même s'il s'accompagne aussi de tendances naturelles positives dans les configurations périurbaines (tableau 1). Notons aussi deux tendances pour les communes isolées hors influence des pôles : si elles ont enregistré des croissances migratoires

récentes (entre 2007 et 2012) proches des croissances périurbaines, leur niveau de croissance s'est tout de même tassé à la fin des années 2000 au regard de leur dynamique d'évolution au cours des quatre dernières décennies.

Les enquêtes de terrain ont été menées dans le cadre d'une thèse de géographie portant sur les phénomènes migratoires affectant les espaces ruraux des moyennes montagnes françaises (Cognard, 2010), dans trois territoires relativement peu concernés par le processus de périurbanisation. Il s'agit tout d'abord de la communauté de communes du Diois, dans le département de la Drôme (64 communes et 13 364 habitants en 2012), située à environ 1h30 de Grenoble. Appartenant aux Préalpes du Sud, elle présente déjà des caractéristiques méridionales d'un point de vue climatique comme paysager. La communauté de communes du Séronais (59 communes et 17 307 habitants) se localise ensuite au pied des Pyrénées, dans le département de l'Ariège, à environ 1h15 de Toulouse. Elle fait partie de ce que l'on appelle parfois le « Midi vert ». Enfin, les deux communautés de communes des Portes du Morvan et du Haut-Morvan (regroupant 57 communes et 21 841 habitants), se situent dans la partie nivernaise du Morvan, moyenne montagne océanique s'inscrivant au cœur de la Bourgogne, à environ 2h30 de Paris. Ces trois territoires ont en commun d'avoir été très affaiblis par des décennies d'exode rural d'un point de vue démographique et social, mais aussi économique, car ils restent encore très agricoles et présentent des emplois peu diversifiés. Du point de vue démographique, le Diois est en croissance de + 0,5 % par an sur la période 2007-2012, le Séronais de + 0,1 %, alors que dans le Morvan la décroissance n'a pas été enrayée (- 0,7 %). Ces trois secteurs connaissent des soldes naturels déficitaires, alors que le solde migratoire est positif sur les deux dernières périodes intercensitaires, même si on relève, comme à l'échelle nationale, un léger tassement sur la dernière période (tableau 2).

2. Un mouvement dont on cerne mal le poids réel, mais qui connaît une nouvelle vigueur avec la crise économique

2.1 Une approche complexe

L'arrivée de populations citadines en situation de plus ou moins grande fragilité sociale concerne aujourd'hui de nombreux territoires ruraux. Ces flux migratoires ne sont pas inédits, puisqu'ils ont connu des précédents dans le cadre du mouvement néo-rural et sont signalés en 1986 dans l'ouvrage sur la pauvreté rurale dirigé par P. Maclouf (1986). Mais ce phénomène paraît avoir pris de l'ampleur avec les difficultés économiques des trois dernières décennies. Bien que cette catégorie de migrants urbains ait été clairement repérée à la fin des années 1990 par différentes associations et institutions intervenant en milieu rural, elle a surtout suscité indirectement l'intérêt dans le cadre de recherches sur la pauvreté rurale (Pagès, 2000 ; Berthod-Wurmser *et al.* 2009 ; Berthod-Wurmser, 2012 ; Tallon *et al.* 2015), ce groupe apparaissant comme une nouvelle composante de la précarité rurale. Les travaux qui lui sont spécifiquement consacrés sont rares (Rivière-Honegger, 1998 ; Montagné-Villette, 2000 ; Cognard, 2010, 2014), la recherche très complète d'une équipe de sociologues relative au *Logement et à l'insertion en milieu rural des exclus de la ville* étant longtemps restée une exception (Auclair *et al.* 1998). Le phénomène demeure donc mal connu et son poids réel assez controversé (Sencébé, Lépicier, 2007). Il n'existe pas en effet de sources statistiques exhaustives qui permettraient de les mesurer précisément et de manière simple (données émietées, secret statistique pour des raisons déontologiques...). Et à une échelle plus fine, même si cette population est apparue lors des enquêtes de terrain comme une catégorie assez clairement identifiée par nos interlocuteurs, ils en cernent souvent mal la part exacte, voire la minorent volontairement par souci d'image de leur territoire.

2.2 Essai de quantification des migrants précaires à partir du recensement de la population

Nous proposons ici une évaluation quantitative du phénomène sur la base exclusive du recensement de la population. Comme indiqué précédemment (*cf.* partie 1.1), nous avons sélectionné trois profils d'individus (chômeurs, familles monoparentales, logés en habitat de fortune) ; ces catégories ne sont bien sûr pas exclusives et elles ne couvrent que partiellement la variété des migrants précaires. Le tableau 3 synthétise les résultats obtenus pour les données du recensement 2008, qui sont

à ce jour les plus récentes disponibles³. Il présente pour chaque catégorie d'espace et de sous-population, le volume des arrivées, des départs et la résultante en termes de solde migratoire interne. La ligne « Ensemble des migrants » permet par comparaison d'estimer le poids des différentes catégories de migrants précaires par rapport à la dynamique migratoire générale.

Tableau 3 : Arrivées et départs de migrants précaires dans/depuis les catégories de l'espace peu dense

	Volumes de migrants entrants et sortants (en milliers et migrations intra-catégories exclues, RP 2008) dans l'espace peu dense...											
	des grandes aires urbaines			des petites et moyennes aires urbaines			des autres communes multipolarisées			des communes isolées hors influence des pôles		
Profils des migrants	ARR*	DEP*	SMi*	ARR*	DEP*	SMi*	ARR*	DEP*	SMi*	ARR*	DEP*	SMi*
Ensemble des migrants	2 025	1 468	+ 557	500	471	+ 29	596	463	+ 133	439	367	+ 72
<i>dont chômeurs</i>	129	104	+ 25	43	37	+ 6	48	34	+ 14	38	28	+ 10
<i>dont membres de fam. monoparentales (parents, enfants)</i>	130	167	- 37	51	43	+ 8	46	49	- 3	36	36	0
<i>dont logés en habitat de fortune</i>	6	3	+ 3	1	1	0	3	1	+ 2	2	1	+ 1

* ARR = Arrivées (depuis la France métropolitaine, hors de la catégorie spatiale concernée, individus de 5 ans et plus, et migration au cours des cinq dernières années avant recensement)

DEP = Départs (vers la France métropolitaine, hors de la catégorie spatiale concernée, individus de 5 ans et plus, et migration au cours des cinq dernières années avant recensement)

SMi = Solde migratoire interne (migrations au sein de la France métropolitaine, individus de 5 ans et plus, migrations intra-classes exclues, et migration au cours des cinq dernières années avant recensement)

Source : Insee, recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Le premier profil de migrants étudié est celui des chômeurs. En préambule, précisons que la période d'étude a été marquée par une hausse du chômage, notamment après la crise économique de 2008-2009. Comme pour toutes les variables du recensement sur le profil des individus ou ménages, l'information sur le statut de chômeur correspond à la situation au moment du recensement. Le constat de soldes migratoires positifs pour les différentes catégories d'espace peu dense pourrait donc apparaître comme une conséquence directe de cette tendance conjoncturelle. Néanmoins, on peut également postuler que les raisons de migrer en cas de chômage sont aussi nombreuses au départ de l'espace peu dense (baisse de l'emploi local, attrait des bassins d'emploi encore dynamiques...) que de l'espace dense (repli économique, refuge dans l'espace peu dense, cf. dernière partie). Nous interprétons donc les soldes (très) positifs des chômeurs dans l'espace peu dense comme un signe majoritaire de migrations significativement positives à l'arrivée. Au regard de la tendance générale, le poids relatif apparaît le plus fort dans la catégorie spatiale des petites et moyennes aires urbaines, puis la catégorie des communes isolées hors influence des pôles. Les résultats obtenus pour les deux autres profils de migrants précaires apparaissent à la fois moins significatifs et moins homogènes entre les catégories d'espace peu dense. Pour les membres de familles monoparentales (parents + enfants), seules les petites et moyennes aires urbaines présentent un solde migratoire interne positif et élevé (+ 8 000). Concernant les personnes logées en habitat de fortune, elles apparaissent peu nombreuses par rapport à l'ensemble des migrants, même s'il est à souligner que ce profil participe modestement aux soldes migratoires positifs de la plupart des catégories de l'espace peu dense.

Même s'il est difficile d'analyser de manière diachronique les dynamiques migratoires (du fait du changement à plusieurs reprises du critère de mesure des migrations), plusieurs indicateurs relatifs permettent l'étude depuis les années 1980 et l'approfondissement des tendances pour la fin des années 2000 (voir Pistre, 2016). Ces traitements appliqués ici aux profils de migrants précaires apportent quelques compléments d'information sur l'évolution de leur poids. Si le nombre de chômeurs migrant

³ Suite au changement de la question sur la commune de résidence antérieure en 2011 (cf. de la situation au 1er janvier n-5ans au 1er janvier n-1 an), les nouvelles données sur les migrations ne seront disponibles qu'à l'automne 2016 (cf. RP 2013).

vers l'espace peu dense était déjà supérieur aux départs équivalents dans les années 1980, la tendance s'est renforcée au cours des trois dernières décennies, en particulier dans les communes isolées hors influence des pôles. De plus, l'analyse annualisée des migrants entrants à la fin des années 2000 souligne un renforcement récent du phénomène ; ce dernier constat est d'autant plus significatif qu'à la fin des années 2000 un tassement est observé pour l'ensemble des migrants (Pistre, 2016). Les tendances synchroniques observées au RP 2008 pour les membres de familles monoparentales sont également confirmées/renforcées (surtout le poids positif des migrants entrants vers les petites et moyennes aires urbaines de l'espace peu dense). Concernant enfin les personnes logées en habitat de fortune, les années 2000 paraissent correspondre à la première décennie de soldes migratoires positifs, mais tout de même modestes dans les différentes catégories de l'espace peu dense.

3. Les enseignements des enquêtes de terrain

3.1 Profil général des migrants

Les enquêtes de terrain confirment que ce groupe de populations modestes, voire véritablement précarisées, est loin d'être négligeable, même si les installations sont parfois plus temporaires que pour d'autres catégories de migrants. La proportion de chômeurs parmi eux est notamment plus importante que dans la population rurale locale, confirmant ainsi les analyses quantitatives. Tout comme pour les nouveaux habitants dans leur ensemble, il n'existe pas de profil-type, mais les résultats empiriques permettent d'évoquer quelques caractéristiques communes. Il s'agit d'une population très majoritairement urbaine, souvent assez jeune, auxquels s'adjoignent localement quelques retraités en situation de fragilité. D'après nos observations, deux groupes semblent dominer : des jeunes de 18-30 ans et des familles avec enfants entre 30 et 45 ans, y compris monoparentales. Parmi les nouveaux habitants de notre étude, c'est dans cette catégorie que se recrutent l'essentiel des personnes seules et des familles monoparentales (surtout des femmes arrivant à la suite de séparations, d'où fréquemment une légère surreprésentation féminine). Leur niveau d'études est variable, même s'il a globalement tendance à s'élever et peut être localement très important. Dans certaines régions, le phénomène concerne en effet de jeunes diplômés choisissant volontairement cette vie marginale en signe de refus de la société de consommation (Cognard, 2006, 2010 ; Rivière-Honegger, 1998). On peut enfin opposer les personnes qui sont arrivées déjà en difficulté, parfois avec un passé social lourd et d'autres pour qui c'est précisément l'échec de l'installation en milieu rural qui a engendré une dégradation notable de leurs conditions de vie.

3.2. Entre logique de fuite et de refuge

Le choix d'installation de ces populations modestes dans trois régions rurales de moyenne montagne relativement isolées interroge encore plus que pour d'autres catégories de migrants. Or, peu semblent arriver totalement par hasard. Comme l'ensemble des nouveaux habitants, elles paraissent tout d'abord sensibles au cadre de vie offert par les espaces ruraux (paysages, air pur...) et fuient les désagréments de la vie urbaine (pollution, délinquance, anonymat, stress). Les familles sont notamment nombreuses à vouloir fuir cet environnement négatif pour protéger leurs enfants. Ces migrations ont pu aussi être, pour une part, plus ou moins « facilitées » par l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en 1988 (devenu en 2009 le Revenu de Solidarité Active), même si on peut supposer que la mise en place du dispositif a contribué à rendre ces publics plus visibles. L'assurance de bénéficier de ressources minimales, équivalentes quel que soit le lieu de résidence, urbain ou rural, ouvre alors de nouveaux horizons migratoires. Mais, même si ces personnes présentent très majoritairement leur installation comme le choix d'une meilleure qualité de vie, dans la réalité cela semble être souvent une solution de repli ; elles apparaissent contraintes de quitter la ville parce qu'elles ne parviennent plus à faire face à différentes charges et, par ailleurs, de nombreux départs s'inscrivent dans une logique de fuite (problèmes familiaux, économiques, environnement social négatif). Face à ce rejet de la ville, la campagne paraît incarner un « espace refuge » permettant de tirer un trait sur le passé et de prendre un nouveau départ. Elle associe dans les représentations collectives une image rassurante et la potentialité d'une existence plus facile (relations humaines, coût de la vie, présence de petits boulots, autoconsommation). Certaines arrivées sont aussi liées à un besoin de se ressourcer et à la recherche d'un repère stabilisant (attache familiale, amicale, racines...).

3.3. Un mouvement de repli économique : le rôle clé du logement

Le moteur premier de ces installations est malgré tout essentiellement économique. Ces migrants font avant tout le pari de mieux s'en sortir financièrement à la campagne et la question du logement apparaît comme un facteur clé (*cf.* prix très élevés pratiqués en ville tant en matière d'acquisition que de location, y compris parfois dans le secteur social). De plus, les difficultés économiques des dernières années semblent avoir encore accentué le phénomène. C'est donc la possibilité de se loger à moindre coût qui pousse beaucoup de migrants précaires vers les territoires ruraux (prix des loyers et des maisons attractifs mais pour des habitations dégradées, présence d'un point de chute en résidences familiales ou secondaires, familles ou amis pour de l'hébergement temporaire). A cela s'ajoute un coût de la vie citadine jugé onéreux et la présence de multiples incitations à la dépense, qui tendrait à susciter des envies de vivre à l'écart de la société de consommation et de ses tentations. A l'inverse, ils sont nombreux à apprécier la gratuité des loisirs à la campagne. C'est assez rarement la présence ou la perspective d'un emploi stable qui les attire, mais plutôt un espoir de « mieux être », et, pour les plus fragiles, une manière de gérer la précarité de leur situation, beaucoup comptant vivre des aides sociales et de petits boulots. Certaines personnes essaient ainsi de retrouver leur dignité en tentant d'échapper à la grande pauvreté. La quête d'une activité semble intervenir pour certains après leur installation, face à une recherche vaine de salariat et aux problèmes économiques qui s'accumulent. Ces créations, dans une logique d'auto-emploi, concernent de petites activités, fréquemment agricoles et/ou touristiques, qui correspondent aux possibilités offertes par ces régions montagnardes et permettent un accès relativement facile à une couverture sociale minimum. Ces projets restent malgré tout fragiles. Enfin, l'isolement relatif et l'image de territoire de marge de certaines régions de montagne paraît renforcer l'intérêt de migrants en quête d'expérimentation de modes de vie alternatifs.

3.5. Les exemples régionaux

Tableau 4 : Arrivées et départs de migrants précaires des terrains d'étude

	Volumes de migrants entrants et sortants dans trois terrains (migrations intra-terrains exclues, RP 2008)								
	Diois			Morvan			Séronais		
Profils des migrants	ARR*	DEP*	SMi*	ARR*	DEP*	SMi*	ARR*	DEP*	SMi*
Ensemble des migrants	2 153	2 023	+ 130	2 531	2 145	+ 386	3 053	2 372	+ 681
<i>dont chômeurs</i>	280	172	+ 108	180	165	+ 15	356	222	+ 134
<i>dont membres de familles monoparentales (parents, enfants)</i>	269	259	+ 10	218	181	+ 37	373	305	+ 68
<i>dont logés en habitat de fortune</i>	8	12	- 4	0	5	- 5	25	8	+ 17

* Voir explications du Tableau 3, p. 4.

Source : Insee, recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Le Séronais accueille un nombre conséquent de « réfugiés économiques » qui paraissent séduits par la réputation du département de l'Ariège (logements bon marché, aide sociale rapide, réseaux d'entraide), comme le suggère également les indicateurs statistiques, qui sont, pour les trois variables, les plus importants des zones d'enquêtes (tableau 4). La frontière espagnole proche et la barrière des Pyrénées jouent aussi un rôle en stoppant une population itinérante constituée surtout de jeunes, y compris étrangers. De nombreux acteurs locaux indiquent que, contrairement aux néo-ruraux qui avaient des projets, les migrants arrivant depuis les années 1990 seraient avant tout dans une logique de fuite et de refuge économique et s'installeraient en milieu rural grâce au RSA. Ces mouvements migratoires concernent des familles et des jeunes des banlieues (plutôt des couples sans enfant ou des célibataires) venant d'horizons géographiques variés et qui fuient le chômage et l'absence de perspectives en ville. Même s'il s'agit d'une forme de choix, ils semblent être repoussés aux franges de la société et parviennent fréquemment en Ariège sans rien. Beaucoup arrivent « pour souffler » (voire même pour « se refaire une santé » : problème de drogue, d'alcoolisme, troubles psychologiques...) et

trouver de nouveaux repères, sans vraiment imaginer leur avenir. Si une partie d'entre eux a un bon niveau d'études, beaucoup recherchent des valeurs sociales et ne souhaitent pas nécessairement réintégrer le circuit économique classique. Une partie s'installe aussi ici par choix politique, dans une logique d'expérimentation et apparaît en cela héritière des néo-ruraux, mais sans réelle vie en communauté. Ils tentent de vivre autrement en mobilisant notamment des systèmes non marchands (troc, autoproduction, autoconstruction...) et les réseaux d'interconnaissance. Certains migrants créent des micro-activités agricoles, dans une logique d'auto-emploi et d'installation progressive et, pour les plus démunis, plutôt de subsistance. Même s'ils ont appris à réduire leurs besoins, certains vivent dans des conditions très dures, notamment en matière de logement : tipis rudimentaires, yourtes, cabanes, devenus caractéristiques d'une « nouvelle architecture ariégeoise néo-résidente » (inclus dans les « habitats de fortune » du recensement Insee), ou squat de granges dans la montagne. Certaines occupations illégales de bâtiments ou de terre peuvent parfois prendre une dimension alternative et revendicatrice comme dans le cas du Mouvement Droit Paysan (Mésini, 2007 ; Cognard, 2010).

Le Diois constitue également un important lieu d'accueil de migrants fragilisés (Cognard, 2006), ce que semble notamment confirmer le nombre conséquent de chômeurs dans le tableau 4. Si certains sont déjà en difficulté en arrivant, pour d'autres, c'est l'échec de leur projet d'installation qui les a fait basculer dans la précarité. Cette population compte à la fois des familles, notamment monoparentales, et une part notable de personnes seules, généralement jeunes. En ce qui concerne leur origine géographique, ces migrants viennent plutôt horizons lointains et assez diversifiés, comprenant quelques Nord-Européens. Ceux que l'on surnomme parfois les « RMISTes du soleil » sont plutôt arrivés par choix, même si c'est souvent sans objectif précis et dans une certaine logique de fuite de la ville. Si au bout de quelque temps certains construisent des projets, beaucoup espèrent « vivre mieux avec moins », au soleil, dans une belle région, en bénéficiant de diverses prestations sociales, etc. Contrairement à d'autres secteurs de la Drôme où ce sont davantage des contrats de travail qui attirent les migrants dans un premier temps, les implantations paraissent ici davantage liées à une fréquentation touristique antérieure et à des réseaux d'accueil fonctionnant selon un code d'hospitalité et renvoyant notamment à l'installation de néo-ruraux dans les années 1970. Cette identité « hippie » contribue à séduire une certaine « jeunesse marginale », et notamment des artistes, qui ne peuvent généralement pas vivre de leur art. La présence de travaux saisonniers agricoles (cueillette des fruits dans les vergers et vendanges) et touristiques, fréquemment au noir, pendant environ la moitié de l'année constitue un autre facteur attractif notamment pour les jeunes en rupture, et les SDF qui à partir de la vallée du Rhône remontent la vallée de la Drôme. Après quelques mois passés ici, certains saisonniers tentent d'ailleurs de se sédentariser avec plus ou moins de bonheur, notamment en raison de la possibilité de se loger à bon compte (par exemple dans des cabanons viticoles). Certaines familles sont enfin attirées dans le Diois par les maires, via une politique de logement social, pour contribuer au maintien des écoles.

Dans **le Morvan**, ces publics fragiles semblent moins présents que dans les deux autres terrains (confirmation dans le tableau 4), mais leur profil contribue probablement à les rendre moins visibles. Leur origine géographique est marquée par la prépondérance de la Région parisienne, qui s'explique, en plus de la proximité géographique relative, par l'importance des liens historiques (cf. lieu essentiel d'émigration, nombreuses résidences secondaires et familiales appartenant à des « Parisiens », tradition de placement d'enfants de l'Assistance publique d'Ile-de-France). On trouve ici majoritairement des familles dans une logique de repli économique et notamment des mères isolées dans une logique de refuge (cf. familles monoparentales du tableau 4). Beaucoup se plaignent du prix et de l'exiguïté des logements en Ile-de-France, ce qui explique qu'elles arrivent par le biais de locations bon marché, d'achats de petites maisons en mauvais état ou parce qu'elles peuvent être logées gratuitement dans de la famille ou chez des amis. Il existe aussi un mouvement de repli dans les résidences secondaires ou familiales, notamment après des pertes d'emplois ou des départs en pré-retraite. La présence de logements sociaux intervient également dans des petites communes très vieilles qui tentent d'attirer des familles nombreuses pour leur école. D'autres installations découlent d'une volonté très forte de préserver les enfants d'un environnement urbain parisien violent et pollué et de leur offrir un cadre de vie de qualité. On trouve ensuite un petit groupe de jeunes dans une logique de refuge économique et d'émancipation. Ne pouvant pas ou plus assumer un logement en ville et ne souhaitant pas continuer à vivre au domicile familial, ils viennent occuper la résidence secondaire de

leurs parents ou une maison de famille. Certaines arrivées sont aussi liées à la recherche d'un repère familial ou de racines, comme dans le cas des anciens enfants de l'Assistance Publique, dont beaucoup ont conservé des liens affectifs forts avec le Morvan, parfois même au travers des générations. D'autres personnes viennent par relation, ou parce que la région leur a plu lors de vacances ou plus ponctuellement parce qu'elles ont un projet, souvent touristique. Une fois installées, certaines ont du mal à se faire une clientèle locale et basculent progressivement dans la pauvreté. On recense enfin une fraction d'individus plus marginalisés et plus mobiles, généralement en provenance d'Ile-de-France, qui paraît venir pour « se mettre au vert » à cause de dettes, ou plus ponctuellement de petits problèmes avec la justice.

BIBLIOGRAPHIE

Auclair E., Durand F., Vanoni D., 1998, « Le logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville », *Recherche sociale*, 145, p. 1-95.

Berthod-Wurmser M., 2012, « En France, les pauvres s'en vont aussi à la campagne », *CERISCOPE Pauvreté*, (<http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part2/en-france-les-pauvres-sen-vont-aussi-a-la-campagne>).

Berthod-Wurmser M., Ollivier R., Raymond M., Villers S., Fabre D., 2009, *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*, Rapport pour le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Paris: La Documentation Française, 218 p.

Boulineau E., Bonerandi-Richard E. (dir.), 2014, *La pauvreté en Europe, une approche géographique*, Presses Universitaires de Rennes, 259 p.

Cognard F., 2014 « The forgotten face of amenity migration: poor migrants moving to the uplands of France », in *Global Amenity Migration. Transforming Rural Culture, Economy and Landscape*, L. Moss and R. Glorioso (dir.), The New Ecology Press, p. 203-218.

Cognard F., 2010, « Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais. Thèse de Doctorat en géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Cognard F., 2006, « Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois », *Méditerranée*, 3-4, p. 5-12.

Dedeire M., Razafimahefa L., Chevalier P., Hirczak M., 2011, « Dynamiques des espaces ruraux en France : vers un modèle des trajectoires démographiques ? », *Espace, Populations, Sociétés*, 3, p. 521-537.

Kayser B., 1990, *La Renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 304 p.

Maclouf P. (dir.), 1986, *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, ARF éditions, L'Harmattan, 329 p.

Martin N., Bourdeau P., Daller J.-F. (dir.), 2012, *Du tourisme à l'habiter: la migration d'agrément*, Paris, L'Harmattan.

Mathieu N., 1997, « Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale », *Économie rurale*, n°242, p. 21-27.

Mésini B., 2007, « Habiter dans les campagnes de faible densité, « une terre, un toit : lutte planétaire », *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, p. 641-659.

Montagné-Villette S., 2000, « L'espace rural: prison et refuge des RMIstes », dans *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe Atlantique*, Poitiers, M.S.H.S, ITEEM ICOTEM, p. 271-281.

Pagès A., 2000, *La pauvreté en milieu rural*, Thèse de sociologie, Paris V, 357 p.

Pistre P., 2016, « Recensements de la population pour l'étude des reprises démographiques et des migrations résidentielles dans l'espace peu dense », *Économie et Statistique*, n°483-484-485, p. 151-178.

- Pistre P., 2012, *Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*. Thèse de Doctorat en géographie, Université Paris 7.
- Rivière-Honegger A., 1998, « L'installation récente de citadins en situation de précarité en Cévennes : exemple du canton de Lasalle (Gard) », *Revue de l'Économie Méridionale*, 181-182 (46), p. 45-69.
- Séchet R., 1996, *Espaces et pauvreté, la géographie interrogée*, L'Harmattan, 213 p.
- Sencébé Y., Lépicié D., 2007, « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », *EspacesTemps.net*.
- Tallon H., 2015, « Pauvreté et précarité dans les espaces ruraux : quelle voie pour une lecture géographique du phénomène ? », 52^e colloque de l'ASRDLF Territoires méditerranéens, agriculture, alimentation et villes, juillet, Montpellier, 15 p.
- Tallon H., Lignerès I., Bureau M.-C., Le Dantec E., 2015, « L'invisibilité sociale : publics et mécanismes. Les pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux », ARIAC Onpes, rapport final, 89 p.